

PRÉSENTATION

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Statut

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Dans son rapport public annuel 2013, la Cour des Comptes définit la Fondation du Patrimoine comme un **organisme à la gestion économe et rigoureuse** qui est chargé, à l'échelle nationale, de la **mission d'intérêt général** de préservation active du patrimoine non protégé.

Organisation

La Fondation du patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Missions principales

- > Contribuer à l'identification des édifices et des sites menacés de disparition ;
- > Participer à la réalisation de programmes de restauration ;
- > Favoriser la création d'emplois et la transmission des métiers et savoir-faire.

Moyens d'action

Pour son action, la Fondation dispose d'instruments très incitatifs. Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux. La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Entre **2000** et **2017** la Fondation du Patrimoine Auvergne c'est :

- > **1 544 projets** aidés
- > Plus de **110 millions** d'euros de travaux soutenus
- > **3 348 emplois** créés ou maintenus*
- > **5,6 millions** de mécénat collecté

(*d'après l'INSEE, 1 emploi créé ou maintenu pour 33 000 euros de travaux réalisés)

CONTACTS

MAIRIE DE NAUCELLES

PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS

15250 NAUCELLES

Tél : 04 71 7 21 03

Mél : mairie-naucelles@wanadoo.fr

ASSOCIATION NAUCELLES MÉMOIRE ET PATRIMOINE

16 RUE DU PUY GRIOU

15250 NAUCELLES

Tél : 06 99 71 91 49

Site : cforma885@gmail.com

FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION AUVERGNE

13 rue Maréchal Foch

63000 CLERMONT FERRAND

Tél : 04 73 30 90 01

Mél : auvergne@fondation-patrimoine.org

Site : auvergne.fondation-patrimoine.org

La Délégation Auvergne est soutenue par :



Conception du document : Fondation du patrimoine,
Crédit photos : Commune de Naucelles, Ass. Naucelles mémoire et patri-
moine. Impression : I2S Imprimerie



Commune
de
Naucelles

CANTAL

FONDATION
DU
PATRIMOINE

RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE NAUCELLES



fondation-patrimoine.org/59286



1 don =
1 déduction
d'impôt

DESCRIPTION DU PROJET

Participez à la restauration de la toiture de l'église St Christophe,



Histoire

La commune de Naucelles doit évidemment son nom à son église (Nova Cella). La construction du monument primitif remonte au Xème siècle. C'est l'époque où l'abbaye de Gérard nouvellement créée se trouvant riche de jeunesse et d'ardeur, dut opérer sa première expansion hors des murs d'Aurillac.

L'église actuelle, dédiée à St Christophe date du XVème siècle. De taille modeste, de style ogival rustique, elle est composée d'une nef unique ouvrant sur un chœur à pans coupés et flanquée au nord et au sud de deux chapelles. Nef, chapelle sud et chœurs sont voutés de croisées d'ogives en pierres. La façade occidentale intègre un clocher-mur à peignes.

L'Église présente également un portail mouluré à bases prismatiques.



Présentation du porteur de projet

La commune de Naucelles est passée d'une petite commune agricole dans les années 60 à une commune périurbaine de près de 2025 habitants en 2017.

Le bourg, implanté le long de la RD 922, axe structurant vers le nord du département, s'est développé à partir d'un petit noyau médiéval organisé autour de l'église et d'un vestige de tour fortifiée.

Les aménagements réalisés dans le bourg depuis une 20 aine d'année ont modelé un centre urbain de qualité dans lequel liaisons piétonnes et espaces verts publics structurent les quartiers.

Un deuxième noyau urbain, le quartier des 4 chemins s'est développé à la croisée de la RN 120 et de la RD 922, accueillant une trentaine d'entreprises et de l'habitat.

Un troisième pôle urbain prend forme au niveau des hameaux de Lacamp et Viers accueillant 3 nouveaux lotissements depuis une dizaine d'années.

Le paysage de la commune de Naucelles est une transition entre les crêtes des monts du Cantal et le bassin d'Aurillac, modelé par la rivière de l'Authre.



Montant et nature des travaux

Les travaux concernent la dépose et la repose des lauzes de la toiture et le renforcement et/ou échanges d'éléments de charpente avec remplacement complet de la volige.

Le coût total estimé de ces travaux est de 96 454 € HT.

**Sauvegarder le passé
pour construire
l'avenir**

Coupon réponse à renvoyer à la Fondation du patrimoine Auvergne

☒ Je fais un don de€ pour aider à la restauration de l'église de Naucelles (15), je bénéficie d'une réduction d'impôt** pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Pour les particuliers, réduction de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ex : Un don de 100€ = 34€ à votre charge OU de l'Impôt sur la Fortune Immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (maxi 66.666 €). Ex : un don de 100€ = 25€ à votre charge.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. Ex : un don de 500€ = 200€ à votre charge.

Je souhaite bénéficier d'une réduction au titre de l'impôt**:

☐ sur le revenu ou ☐ sur la fortune immobilière ou ☐ sur les sociétés

Votre reçu fiscal vous sera adressé par e-mail*.

Vos coordonnées :

NOM ou SOCIÉTÉ :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Tél. :

→ **Paiement en ligne** : Retrouvez ce projet sur notre site internet www.fondation-patrimoine.org/59286 ou flashez le QR code en page de couverture.

→ **Paiement en espèces** : nous vous adresserons votre reçu fiscal aux coordonnées indiquées ci-dessus.

→ **Paiement par chèque** : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – église de Naucelles ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier, merci de cocher la case ci-contre ☐

** Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seules la commune de Naucelles et l'association Naucelles Mémoire et patrimoine seront également destinataires; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre ☐ En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-nous contacter. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.